



06/10/2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 OCTOBRE 2021 : AIDE À L'ACCÈS AUX DROITS ET AU NUMÉRIQUE, AMÉNAGEMENTS URBAINS ET ACTIONS EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS : MONTIVILLIERS AVANCE

Réuni le lundi 4 octobre, le conseil municipal de Montivilliers a adopté des décisions marquant l'avancement des projets portés par l'équipe municipale dans les domaines tels que l'accès aux droits et aux services comme s'agissant des grands projets d'aménagements urbains et durables.

Accès aux droits, au numérique et aux services : Montivilliers renforce la solidarité.

Vers l'implantation d'une Maison France Services

Évoqué à l'occasion des élections municipales l'an dernier, les élus concrétisent le projet d'implantation d'une Maison France Services à Montivilliers en 2022 et ont validé la candidature en ce sens auprès des services de l'État. Guichet unique de services, la Maison France Services proposera les démarches relevant des principaux organismes publics comme la CAF, l'assurance maladie, l'assurance vieillesse, Pôle Emploi, les Finances Publiques et permettra de simplifier la relation des usagers aux services publics. Cela complètera ainsi l'action d'accès aux services et aux droits déjà engagée par la Ville notamment via son CCAS qui accueille déjà des permanences de partenaires.

Recrutement d'un conseiller numérique

En France, 13 millions de personnes rencontrent des difficultés avec les usages numériques et une récente étude de la Défenseure des droits souligne que plus d'un quart des seniors sont confrontés à des difficultés face au numérique alors qu'il prend de plus en plus de place dans la vie de chacun. En complément des ateliers numériques déjà organisés, la Ville de Montivilliers lance le recrutement d'un conseiller numérique. Celui-ci aura notamment pour mission de soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique, de les accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne et plus généralement de sensibiliser aux enjeux du numérique.

De nouveaux partenariats pour renforcer le tissu des solidarités.

Une convention nouvelle avec l'association Graine en Main, chantier d'insertion en maraîchage bio, a été adoptée permettant de renforcer la distribution de paniers solidaires à coût réduit ainsi que la mise en œuvre d'ateliers alimentaires, en lien avec le Centre social Jean-Moulin. Permettre aux budgets les plus modestes d'accéder à des produits bio et locaux tout en soutenant une action d'insertion, c'est le sens des transitions écologiques forcément solidaires.

Dans un autre domaine, le CCAS accueillera désormais les permanences de l'Association d'Aide aux victimes par la Réparation et l'Entraide (AVRE 76), dont les missions d'écoute et de conseil contribuent à aider les victimes d'infractions pénales, mettre en œuvre et

développer la médiation pénale et également contribuer à la prévention de la délinquance et la lutte contre les violences.

Une ville exemplaire en faveur de l'emploi des jeunes

Pour cette rentrée 2021, la Ville s'engage en matière de soutien à l'accès à l'emploi et à la formation. Avec 9 postes ouverts aux apprentis et personnes en alternance, 8 services civiques, et le recours à des contrats d'insertion Parcours Emploi Compétence, la Ville de Montivilliers entend prendre sa place dans la bataille pour l'emploi, en particulier des jeunes. 15 contrats sont signés et permettent à des jeunes de découvrir le milieu professionnel.

Aménagements urbains maîtrisés et durables : premiers actes pour avancer.

Adoption du programme d'opération pour la création d'un parc jardin à la sente des rivières

Fin 2018, la Ville de Montivilliers avait acquis des terrains appartenant à la famille TERNON avec l'idée d'y aménager un parc-jardin et éviter les nuisances. Toutefois, aucun début de projet n'avait été présenté aux habitants. Lundi soir, les élus ont adopté le programme d'opération permettant de lancer la consultation pour renaturer le site en le transformant en un parc jardin, d'une superficie de 27 000m², le long de la sente des rivières, préservant le caractère naturel, favorisant la préservation de la biodiversité, la place faite à des jardins potagers et des jardins partagés et intégrant également l'accès à des parcours santé. Le maître d'œuvre retenu dans le cadre de cette consultation devra intégrer à ses propositions la consultation des habitants et une démarche participative qui sera portée par la Ville. Le montant de l'opération est estimé à 2 879 000€ HT, avec un financement de la Région et du Département à hauteur de 572 000€ chacun pour des travaux qui pourront débuter en décembre 2022.

Convention avec la Maison de l'Architecture de Normandie – Le Forum dans le cadre du projet de réhabilitation de l'Ancien lycée

La Ville de Montivilliers souhaite apporter une cohérence d'ensemble à son projet de réhabilitation de l'ancien lycée et sensibiliser ses habitants au projet urbain, au patrimoine et à l'usage des espaces. C'est pourquoi, en partenariat avec la Maison de l'Architecture de Normandie – le Forum, il a été décidé d'avoir recours à une résidence d'architecte. Durant six semaines, entre février et avril 2022, un architecte et son binôme étudieront la relation des Montivillonnais à l'architecture, la perception qu'ils ont de leur lieu de vie, leurs usages de l'espace public et réfléchiront, entre autres, à comment intégrer la voiture dans le centre historique et apporter de la nature en ville. A l'issue de la résidence, une restitution de la démarche sera organisée. Cela servira de première base à la participation des habitants à l'élaboration du projet de réhabilitation de l'ancien lycée.

A cette occasion, Jérôme Dubost a rappelé que « *pour la première fois, le nécessaire diagnostic sanitaire, historique et patrimonial a été lancé et prendra plusieurs mois. Parallèlement, cette résidence d'architecte permettra aux habitants, dans le dialogue avec des professionnels de la Maison de l'Architecte, de commencer à se saisir de ce projet et de nourrir leurs idées. C'est en quelque sorte l'acte fondateur d'un vaste projet en lien avec les habitants qui se déroulera sur plusieurs années* ».

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr